**TERMES DE RÉFÉRENCES**

**Juin 2021**

**Etude sur les violences sexuelles basées sur le genre dans les communes de Ferrier d’Ouanaminthe, et de Capotille**

|  |  |
| --- | --- |
| **Zone d’intervention** | Ferrier, Ouanaminthe et Capotille (avec déplacement dans les sections communales) |
| **Supervision** | AFASDA (Asosyasyon Fanm Solèy DAyiti) |
| **Type du Contrat:** | Consultant-te individuel ou équipe de consultant-tes |
| **Langues requises** | française et créole |
| **Date du démarrage des activités** | Dès la signature du contrat |
| **Date limite du dépôt des candidatures** | 21 Juillet 2021 |
| **Durée de la consultation** | 35 jours (Trente-cinq jours au maximum) |

* **Contexte et justification**

L’Asosyasyon fanm Solèy DAyiti (AFASDA) est une organisation de femmes sans but lucratif, non confessionnel créée le 18 novembre 1997 par un groupe de femmes engagées en vue de promouvoir et défendre les droits des femmes en Haïti. Ses axes d’intervention sont entre autres : Prise en charge intégrée des filles et femmes victimes de VBG, Médiation familiale, l’économie alternative, … etc. Dans un souci d’apporter un meilleur accompagnement aux victimes de violences sexuelles et violences basées sur le genre, elle développe des partenariats avec des institutions œuvrant dans le même champ.

L’ONU Femme dans un article intitulé « *Forme de violence à l’égard des femmes et des filles* » définit la violence basée sur le genre comme tout type d’acte préjudiciable perpétré contre une personne ou un groupe de personne en raison de leur sexe, de leur genre. Suivant un rapport rendu par un organisme des Nations Unies (UNFPA) en mai 2017, elle est l’une des violations des droits fondamentaux les plus fréquentes dans le monde. A l’échelle mondiale, on estime qu’une femme sur trois est victime de violence au cours de son existence.

A chaque crise humanitaire quelconque, les femmes et les filles sont celles qui en pâtissent. En Haïti particulièrement, d’après un rapport publié par le MCFDF en 2016, 12 % de femmes déclarent avoir subi la violence sexuelle au moins une fois dans leur vie ; 60% de ses survivantes ont moins de dix-huit ans ; 31 % ont subi ou ce sont exposées à divers types de violences ; 34 % de celles qui sont en couple sont déjà victime de violence conjugale dont 37 % des cas sont constitués de blessures graves.

Dans le département du nord-est, spécifiquement dans les communes de Ferrier, Ouanaminthe, Capotille et leurs zones avoisinantes, la situation n’est guère différente. Le fait que ce soit des communes frontalières confère une situation particulière pour les habitants de ces zones.

Les victimes de violences sexuelles et basées sur le genre vivent le calvaire de voir leur dignité, leur autonomie, leur santé et leur sécurité basculées du jour au lendemain. Et de ces malheureux faits peuvent découler des grossesses précoces, des MST, des troubles psychosociales dont les victimes peuvent mettre des années à s’en défaire même avec l’aide d’un professionnel. Leur indignation ne fait que s’accroitre quand les agresseurs restent impunis et continuent à vivre leur quotidien sans se préoccuper des représailles. Ce qui conditionne les victimes à cultiver le silence et à se refermer sur elles-mêmes à chaque fois que la question est abordée.

C’est dans cette optique que Plan International Haïti (PIH) en partenariat avec AFASDA, a obtenu un financement de l’Union Européenne (UE) pour mettre en œuvre un projet de deux ans dans le Nord-Est visant à renforcer les capacités des organisations de la société civile à prévenir et lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre particulièrement dans les communes de Ferrier, Ouanaminthe et de Capotille.

Les situations de VSBG ne sont pas inexistantes dans les zones ciblées par le projet. À travers ce projet, il est envisagé de conduire une étude qui est capitale pour AFASDA aux fins d’agir en conséquence sur des lignes bien spécifiques de concert avec son partenaire Plan-International Haïti.

1. **Objectif et résultats du projet**

**A.1 Objectif général du projet**

Contribuer au renforcement des organisations de la société civile en Haïti en tant qu’acteurs clés dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

**A.2 Objectif spécifique du projet**

Les organisations de la société civile haïtienne dans le département du Nord Est jouent un rôle leader dans la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

**A.3 Résultats visés par le projet**

* Renforcer les capacités des OSC afin de lutter plus efficacement contre les VSBG et améliorer la disponibilité et la qualité des services fournis aux survivantes.
* Renforcer les capacités professionnelles des jeunes filles et femmes pour favoriser leur autonomisation économique
* Mobiliser les familles, communautés et permettre une remise en question des normes et stéréotypes en favorisant le dialogue communautaire, la masculinité positive, les actions de sensibilisation sur l’égalité entre les sexes.
* Impliquer les gouvernements et institutions à l’échelle locale par le rapprochement des autorités et de la société civile notamment, en fournissant une plateforme d’échanges pour la promotion, l’application et la protection des droits des filles et femmes.

1. **Objectifs de l’étude**

Cette étude a pour objectif de documenter les VSBG à partir des informations quantitatives et qualitatives fiables qui permettront à AFASDA et ses partenaires de développer des stratégies et

des actions pour combattre la violence basée sur le genre. Cette étude visera spécifiquement l’alimentation de quelques indicateurs du projet en fournissant des données de base et l’exploration d’autres aspects liés à la VBG.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. **Fournir des données de base aux indicateurs suivants du projet :** 
   * + # d’OSC reconnues par les communautés et acteurs étatiques comme les acteurs importants dans la lutte contre le VSBG.
     + # d’OSC qui proposent des services d’assistance améliorées dans les zones cibles.
     + # d’OSC qui travaillent pour la promotion des droits économiques et la génération de revenus des jeunes femmes, avec une attention spéciale aux survivantes de violences sexuelle.
     + # de filles, jeunes femmes, garçons et jeunes hommes au niveau des OSC conduisant des activités de sensibilisation contre les VSBG à partir de 2019
     + # de structures de prévention actives au sein des communautés.

**2. Typologie et Les facteurs de Vulnérabilité**

1. Cerner les divers types de violences interpersonnelles qui s’exercent envers les femmes, dans leurs différents cadres de vie (Famille, lieux collectifs), quel(s) que soi(en)t l(es) auteur(s) des violences ;

2. Evaluer l’ampleur des Violences Sexuelles Basées sur le Genre subies par les femmes dans leurs différents cadres de vie (espaces publics, vie de couple, relations avec la famille ou les proches) ;

3. Analyser le contexte familial, social, culturel et économique des situations de violence

**3. Cartographie des services offerts aux survivantes de violences sexuelles et des mécanismes de coordination existants dans les zones ciblées**

1. Etudier les réactions des femmes aux violences subies, leurs recours auprès des membres de leur entourage et des services institutionnels ;

2. Examiner l’environnement politique dans lequel vivent les femmes survivantes des VSBG ;

3. Analyser les perceptions de la communauté sur la nature, les causes et les conséquences des VSBG.

4. Evaluer les mécanismes de coordination de la lutte contre les violences sexuelles et le système de référence des survivantes existant avec les outils utilisés.

5. Circuit de prise en charge et accompagnement au niveau des 3 communes du projet (en donnant les informations sur toutes les sections communales)

6. Identifier les lacunes dans la prise en charge des survivantes dans les 3 communes

7. Établir un mapping des structures de prévention existantes dans les 3 communes (Groupes de support, OSC, Institution de prise en charge médicale, légale, psychosocial et maison d’hébergement, projets d’autonomisation économique pour les survivantes )

1. **Questions de recherche**

AFASDA veut par cette étude, affiner sa compréhension de la situation réelle relative à la VSBG dans les zones ciblées suivants différents indicateurs. Cette recherche sera menée par un (e) consultant (e) recrutée à cet effet. Elle couvrira les trois communes et les sections communales qui y sont attachées. Les 3 grands axes de recherches seront les suivants et pourront être sensiblement modifiés suivants les réalités sociales dans les différentes zones.

1. Situation des femmes et de filles face aux VSBG
   1. Est-ce que les autorités prennent des mesures dans les zones d’intervention du projet pour diminuer les violences sexuelles et basées sur le genre? Quelles sont les structures qui existent dans les différentes zones pour la prise en charge des victimes ?
   2. Quelles sont les formes que prennent ces violences et est-ce que certains facteurs tel que le handicap, l’éloignement géographique, l’appartenance politique ou sociale pourraient aggraver davantage ces violences ? Quelles en sont les principales causes?
   3. Est-ce qu’il existe des organisations œuvrant dans la défense des droits des femmes dans ces zones ? Dans quelle mesure cela a-t-il un impact concret et durable sur les changements de comportements de ces communautés ? Il y a des activités de masculinité positive dirigées aux hommes ou d’autres sortes de sensibilisation visant les hommes ?
2. Stratégies de mitigation
   1. Quelles sont les stratégies de mitigations mises en place par les femmes individuellement, dans l’espace familial ou Communautaire pour contrecarrer la VSBG ?
   2. Quelles sont les différentes formes de résilience dont font preuve les communautés ? Quels rôles jouent les femmes dans ces initiatives Communautaires?
   3. En quoi la transgression des rôles traditionnels féminins et masculins permet de contrer les VSBG ?
   4. Comment les femmes investissent-elles les espaces de prise d’information et de décisions quant aux mesures mises en place aux différents niveaux institutionnels ?
3. Les acquis Communautaires
   1. Quelles sont les mesures et bonnes pratiques ayant permis d'éviter l'augmentation de la violence, autant de la part des organisations de femmes que des gouvernements et autorités locales ?
4. **Résultats attendus**
5. **La documentation de l’étude** : Il faudrait dans un premier temps documenter la situation des filles et des femmes des zones ciblées en fonction des VSBG en utilisant un échantillon qu’il sera raisonnable d’obtenir.
6. **Du contenu actualisé pour soutenir tout potentiel plaidoyer des organisations locales** : Les informations doivent d’abord permettre aux organisations de défense de droits des femmes (ODDF) d’enrichir leur plaidoyer en faveur des services qu’elles offrent et les besoins des femmes avec qui elles travaillent. Pour cette raison, les questions de recherche devront être adaptées selon la situation locale en termes de réponse aux différentes VSBG, mais aussi face aux besoins exprimés par les femmes et les OCS.
7. **Un plan d’action** est élaboré ainsi qu’un mécanisme de suivi-évaluation sur la stratégie genre.
8. **Méthodologie**

L’étude sera conduite par un/e consultant (e) national (e) et doit recourir à toute la panoplie d’outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l’étude. En particulier, elle utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

1. La revue documentaire : les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s’agit:

* Du document du projet ;
* Les différents plans de travail, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l’état d’avancement des activités correspondant a son niveau d’accrédibilisation ;

Le consultant pourra également consulter d’autres documents d’étude officiels publiés dans le cadre des VBG.

1. Interviews des informateurs clés : La recherche doit inclure des interviews avec les principales parties prenantes du projet. Le MCFDF, les OSC impliquées dans le projet et celles se trouvant dans la zone d’intervention, y compris le personnel clé du projet, etc.
2. Entretiens téléphoniques structurés et semi-structurés : le personnel du projet et les informateurs clés résidant hors du département peuvent être approchés par téléphone, e-mail.
3. Consultations des parties prenantes : Consultations avec les groupes de parties prenantes, à savoir les Organisations Communautaires de Base (OCB), les partenaires du projet, etc.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Groupe à interroger** | **Type d’entretien** | **Nombre** | **Commentaires** |
| Institutions étatiques (IBESR, MCFDF, Police/BPM, Justice, Santé) | Entretien individuel | 5 | - |
| Centres de santé dans les zones d’intervention | Entretien individuel | 11 | 3 à Ferrier, 2 à Capotille et 6 à Ouanaminthe |
| Institutions travaillant avec des migrants | Entretien individuel | 4 | Solidarité frontalière, Croix-rouge, OIM, SSJ |
| BAL (Bureau Assistance Légal) | Entretien individuel | 3 | Une par commune |
| OSC | Entretien individuel | 13 | 3 à Ferrier, 7 à Ouanaminthe, 3 à Capotille |
| Leaders communautaires | Focus groupes | 12 | Directeur/rice d’école, Hougan, CASEC/Maire Pasteur/Prêtre, ASCP etc |
| Survivantes | Entretien individuel | 30 | 3 à Ferrier, 6 à Ouanaminthe, 3 à Capotille |

Le/la consultant (e) peut utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l’analyse des données.

1. **Produits attendus**

Les principaux produits de cette étude sont les suivants :

* **Rapport initial :** Trois jours après la signature du contrat, le/la consultant (e) devra produire un document. Ce document devra présenter la compréhension du mandat, méthodologie à suivre, répartition des tâches entre les membres de son équipe (dans la mesure où une équipe l’accompagnera) et le chronogramme de l’intervention.  Il sera examiné par le AFASDA et PIH en vue des orientations pour la poursuite de l’étude ;
* **Outils de collecte de données :** Une fois le rapport initial validé, le consultant se penchera sur la conception des outils de collecte qui seront utilisés et la validation de ces outils du côté de l’équipe du projet. Cette activité pourrait durer quatre jours.
* **Rapport sur le déroulement des activités de collecte :** Trois semaines après le début de l’étude, le/la consultant/e soumettra un rapport d’avancement des activités (Collecte de données). Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet.
* **Rapport des résultats préliminaires :** Une présentation des résultats aux principales parties prenantes oralement et écrit sera faite. L’objectif de cette section est de fournir une opportunité pour la validation initiale et élaboration des observations et analyse du/de la consultant (e).
* **Rapport final/ document de l’étude :** le/la consultant/e finalisera le rapport/ document de l’étude incluant un résumé en français ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par AFASDA, le PIH et les partenaires du projet le cas échéant.
* **Compétences requises pour la conduite de l’étude**

Un/e consultant/e sera recruté/e pour la conduite de l’étude

De façon spécifique, la personne recrutée aura les compétences suivantes :

* Diplôme universitaire (au moins BAC+5), niveau de Master minimum, dans une discipline des sciences humaines et sociales, ou en disciplines assimilées ;
* Au moins 4 ou 6 ans d’expérience dans le domaine du genre et de la conduite des études y relatives ;
* Expérience dans l’utilisation de méthodologie de collecte de données et de cartographie de services base sur la VSBG ;
* Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d’analyse des données relatives au genre et autres domaines ;
* Excellente capacité de communication orale et écrite en française ;
* Excellent leadership et compétences managériales pour son équipe est un atout ;
* Disponible et apte à travailler dans des zones reculées ;
* Connaissance du contexte social haïtien lié à la réalité de la frontière haitiano-dominicaine est un atout.

Le/la consultant/e est le/la responsable de l’étude. A ce titre, il/elle est tenu au respect du délai et de la production des résultats liés au mandat. Il/elle prépare les détails, coordonne la mission, en établit le calendrier et prépare le draft du rapport et le rapport final.

1. **Autres qualifications du/de la consultant/e**

* Capacité de travail en équipe et de communication ;
* Faire preuve de réactivité, d’objectivité, d’organisation et avoir une bonne méthodologie dans l’exécution du travail d’étude sur la VSBG ;
* Une expérience avec les organisations féministes et les ONG internationales ainsi qu’une bonne connaissance de son mandat serait un atout.

1. **Modalité d’exécution**

Le/la consultant/e reportera directement à la chargée de projet de l’AFASDA qui fournira les directives pour le développement du plan de travail et assurer le suivi de la qualité de satisfaction des produits de l’étude de concert avec l’équipe de l’AFASDA.

Les rôles et les principales responsabilités de l’ensemble des parties impliquées dans le processus de l’étude sont les suivants :

1. **Commanditaires de l’étude** : Cette étude est commanditée par AFASDA. A cet effet, elle devra :

1. Fournir au début du processus des conseils clairs a la/au consultant/te ;
2. Allouer les fonds nécessaires ;
3. Etre responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits.

2. **Co-gestionnaire de l’étude** : La chargée du projet devra :

1. Gérer les dispositions contractuelles, le budget ;
2. Fournir un soutien en matière d’exécution et de coordination aux représentants des parties prenantes, fournir à la /au consultant/te un appui administratif ;
3. Examiner la méthodologie proposée et les rapports de l’étude afin d’assurer que le rapport final réponde aux normes de qualité.
4. **Financement**

Cette activité est financée par l’Union Européenne (UE) dans le cadre du projet de renforcement de capacité des organisations de la société civile à prévenir et lutter contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

* **Grandes lignes du rapport de l’étude** :

Le principal résultat de ce travail est un rapport final de l’étude. Le rapport doit comprendre au moins les éléments (non exhaustifs) suivants :

i. **Résumé d’exécution**

* Quel est le contexte et quelle est la finalité de l’étude ?
* Quels sont les principaux résultats, conclusions et recommandations et quelles sont les leçons apprises ?

ii. **Introduction**

iii**. Description de l’intervention**

**iv. Objectifs et Etendue de l’étude**

**v. Approche méthodologique d’étude**

**vi. Analyse des données**

**vii. Résultats et conclusions**

* Résultats et conclusions globaux en répondant aux questions ou critères de l’étude
* Résultats et conclusions par axe d’intervention
* Conclusion générale

viii. **Recommandations**

* Recommandations d’ordre général
* Recommandations spécifiques
* Propositions d’axes stratégiques pour toute prochaine étude axée sur le genre

**ix**. **Leçons apprises**

* Quelles sont les principales leçons tirées de l’expérience et quelles leçons pourraient s’appliquer à d’autres projets ?
* Quelles sont les meilleurs et plus mauvaises pratiques en termes de conception, d’engagement, de suivi et évaluation des produits, et activités autour des objectifs ?

x. **Annexes du document final**

* TDR
* Liste des personnes rencontrées ou groupes interviewés ou consultés ;
* Résumé des visites de terrain ;
* Liste des documents exploités;
* Outils de collecte des données, transcriptions des interviews et groupes de discussion
* Tableau des indicateurs avec la liste des OSC et structure par commune et zone d’intervention du projet
* Cadre des résultats du projet ;
* Tableaux de résumé des déductions ;
* Liste d’acronymes employés dans le document.
* **Dépôt des dossiers de candidature**

Le dossier de candidature devra comprendre :

* Une lettre de motivation démontrant l’intérêt pour le poste ;
* Une proposition technique comportant la compréhension de la mission, la méthodologie proposée, le chronogramme détaillé, la présentation de l’équipe du/de la consultant/e;
* Les CV des personnes clefs impliquées dans la mission ;
* Une offre financière détaillée présentant le montant global de la proposition en HTG et acheminer aux adresses indiquées ci-dessous au plus tard le **30 juin 2021 à 4 h00 pm.**

L'objet du courrier électronique ou l’enveloppe contenant le dossier doit indiquer clairement : « **DOSSIER DE CANDIDATURE AU POSTE DE CONSULTANT EN ETUDE SUR LE VSBG AFASDA/PLAN-HAITI)»**

Version imprimée : Adresse : siège social de AFASDA, sis au #145, Rue 21JK, Cap Haïtien, Nord, Haïti

**Personne Contact** : Elvire Eugène, 3461-4089

Same-Lourdes JOSEPH 3650-5201/3232-8027

**Ou Version électronique : afasdacap@yahoo.fr**

**NB. - Poste ouvert à tous candidats. - Priorité sera accordée aux femmes a compétences égales.**

**Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées pour entrevue après étude de proposition technique et financière ;**

**Elvire Eugène**

**Directrice Exécutive AFASDA**